

ÉLINGAGE

Public concerné :

Salariés d'entreprise appelés à être en charge d'élingage.

Durée de la formation :

1 jour

Objectif de la formation :

Connaitre et maîtriser les règles d'élingage en sécurité et en assurer la maintenance.

Programme théorique :

- La réglementation, les responsabilités
- Les accidents de travail
- Règles de conduite et de sécurité relatives à l'élingage
- Les limites d'utilisation
- Notions de physique et unités utilisées en levage
- Évaluation de la masse des charges simple
- Appréciation des conditions d'équilibre d'un corps
- Les appareils de levage
- Les différents modes d'élingage
- La répartition des efforts
- Les équipements de protection individuelle
- Les gestes de commandements
- Conseil de sécurité liée à l'environnement

Programme théorique :

- L'adéquation de l'élingage
- Vérifier les appareils de levage
- Élingage de pièces simples et complexes
- Retournement de charge
- Conseil de sécurité liée à l'environnement

Validation de la formation :

Validation théorique et pratique d'évaluation des compétences.

Les stagiaires devront s'équiper d'une tenue de travail adaptée, de gants, de chaussures de sécurité et d'un casque (selon obligation de l'entreprise)

Accessibilité PSH :

Pour les personnes en situation de handicap, le commanditaire devra contacter notre référent handicap en amont de la formation : lionel@pi-formation.com.

Notre politique PSH est disponible sur notre site internet : www.pi-formation.com.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite pour toutes les formations réalisées en Inter.

Tarifs sur devis.